

truction du chemin de fer du Nord. Cette voie ferrée est, avec raison, considérée comme la continuation de la grande voie transcontinentale. Le chemin du Pacifique doit nécessairement atteindre les ports océaniques; il ne sera pas complet sans cela. Or, la voie ferrée provinciale est, par sa position, le complément naturel du Pacifique. Pourquoi le gouvernement fédéral qui a voté, dans l'Ontario, des voies ferrées se trouvant dans la même position n'indemniserait-il pas notre province des sacrifices qu'elle s'est imposée et qui tournent à l'avantage général? C'est la question que nos ministres provinciaux posent au cabinet fédéral. Les circonstances ont voulu que cette question prit un peu la tournure d'un ultimatum, tournure qu'elle n'avait pas dans l'esprit de nos ministres provinciaux. Les discussions d'une partie de la presse l'ont accentuée, dans ce sens — ce qui a causé un certain émoi.

La demande de la province devra être entendue, car elle est juste. Le gouvernement ne peut refuser de l'envisager en face et d'y faire droit. Forts du mérite intrinsèque de notre demande, nous devons insister non en vertu du droit de la force ou du nombre, mais en vertu de la force du droit.

..

La situation financière de la province de Québec force nos hommes politiques à agir. Le nouveau ministère a une immense tâche à accomplir : restaurer nos finances. Il y a bien quelques items à retrancher ou à réduire dans les dépenses; mais cela ne peut suffire à combler nos déficits annuels. Il faut augmenter les revenus. On parle fortement de l'augmentation du subside fédéral, et on fait valoir des raisons qui devront rallier avant longtemps la majorité des députés fédéraux. Il est impossible que le subside reste fixé à un chiffre immuable pendant que les dépenses des provinces augmentent dans la même proportion que leur population.

..

Le nouveau ministère de Québec est composé comme suit : MM.